

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29697**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences, technologie, santé, Mention Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Rennes I	Président de l'université de Rennes I, Recteur Chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Conduite de la transformation numérique de l'entreprise
- Structuration et pilotage du système d'information en vue de son alignement sur la stratégie de l'entreprise
- Modélisation et optimisation des processus de l'entreprise
- Conception et développement de logiciels dans des environnements centralisés, distribués ou mobiles
- Intégration de systèmes d'information
- Planification et conduite de projets informatiques
- Définition, installation et administration des infrastructures matérielles et logicielles
- Support aux processus de définition et de contrôle de la qualité et de la sécurité de l'information et des systèmes
- Support aux processus d'assistance aux usagers, notamment en cas de pannes ou de dysfonctionnements.
- Adapter la stratégie informatique à la stratégie de l'entreprise
- Gérer un changement métier suite à une évolution informatique
- Définir et mettre en œuvre une architecture informatique
- Assurer l'intégrité d'une infrastructure informatique
- Evaluer l'efficacité d'un processus informatique et l'améliorer
- Planifier et gérer un projet informatique
- Gérer un portefeuille de projets
- Orienter la production et la commercialisation d'un produit informatique
- Gérer une relation client ou une relation fournisseur
- Identifier et formaliser les besoins des clients / utilisateurs
- Concevoir et développer une application informatique
- Développer, tester et déployer un composant logiciel ou matériel dans divers contextes
- Intégrer un nouveau composant dans un système d'information
- Mettre en œuvre les outils de la recherche opérationnelle pour optimiser les logiciels opérationnels (gestion des stocks, gestion de la production, marketing numérique ...)
- Mettre en œuvre les outils d'analyse et de fouille de données pour l'aide à la décision
- Gérer un processus d'assistance aux usagers
- Organiser un changement de logiciel ou de matériel
- Identifier et résoudre un incident ou une interruption de service
- Assurer la gouvernance informatique
- Gérer la sécurité de l'information et des systèmes
- Gérer un risque informatique
- Gérer la qualité informatique
- Elaborer et gérer un contrat, garantir sa conformité
- Gérer l'élaboration et la diffusion de l'information et de la connaissance
- Identifier les avancées technologiques, les comprendre et les intégrer dans des produits, applications ou services
- Envisager des solutions créatives pour fournir de nouveaux concepts, idées, produits ou services
- Intégrer le développement durable dans les activités informatiques
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque master "MIAGE" peut être décliné en parcours (anciennement spécialité) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilités/accrédités.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- J : Information et communication
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien

- Développeur
- Testeur
- Concepteur/Analyste
- Chef de projet
- Architecte système
- Expert technique
- Analyste d'affaires
- Responsable du SI métier
- Administrateur de bases de données
- Urbaniste des SI
- Consultant informatique
- Expert sécurité informatique
- Responsable assurance qualité

Codes des fiches ROME les plus proches :

- M1801** : Administration de systèmes d'information
- M1802** : Expertise et support en systèmes d'information
- M1805** : Études et développement informatique
- M1806** : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury d'enseignants de la formation désigné par le président de l'université
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury d'enseignants de la formation désigné par le président de l'université
En contrat de professionnalisation	X	Jury d'enseignants de la formation désigné par le président de l'université
Par candidature individuelle	X	Jury d'enseignants de la formation désigné par le président de l'université
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Jury de professionnels et d'enseignants de la formation désigné par le président de l'université

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

- **Arrêté du 22 janvier 2014**, fixant les modalités d'accréditation d'établissements d'enseignement supérieur
- **Arrêté du 22 janvier 2014**, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master
 - Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle
 - Arrêté du 27 mai 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
 - Arrêté du 16 mars 2015 modifiant la nomenclature des mentions du diplôme national de licence professionnelle
 - Arrêté de création des maîtrises MIAGE du 10 Septembre 1970

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 2 octobre 2008 relatif aux habilitations de l'université de Rennes 1
- Arrêté du 29 juin 2017 accréditant l'université Rennes1 en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L 613-3 **modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015**

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

- Voir information et enquêtes du SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)
- <http://soie.univ-rennes1.fr/>

Autres sources d'information :

- <https://istic.univ-rennes1.fr/>
- <http://www.univ-rennes1.fr/>

Université Rennes 1

SOIE (Service Orientation Insertion Entreprise)

ISTIC

Lieu(x) de certification :

Université Rennes I : Bretagne - Ille-et-Vilaine (35) [Rennes]

- Université Rennes 1
- 2, rue du Thabor

CS 46510

35065 Rennes Cedex

- Téléphone : (33) 2 23 23 36 36

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ISTIC (UFR informatique & électronique)

- Université Rennes 1
- Campus de Beaulieu
- 263 avenue du Général Leclerc
- CS 74205
- 35042 Rennes cedex
- Téléphone : (+33) 2 99 84 74 02 ou 2 99 84 75 73

Historique de la certification :

Certification précédente : Sciences, technologie, santé, mention informatique, spécialité Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)